

St Denis lès Bourg

L'édito

> Budget 2009 : des moyens pour l'école

De nouvelles pages de l'histoire du groupe scolaire du Village s'écrivent depuis quelques années. Des fissures inquiétantes dans le bâtiment principal m'ont conduit à décider de sa fermeture en novembre 2006, puis de sa démolition au cours de l'été 2008.

Parallèlement, le conseil municipal décidait d'engager un projet de restructuration totale des classes du primaire et de la partie restauration, avec pour conséquences une réorganisation plus fonctionnelle de l'école maternelle tant au niveau des classes que des espaces de jeux. Le projet a été longuement préparé par les élus, les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les responsables associatifs. En mai 2009, un projet architectural prenant en compte l'avis du groupe de travail sera retenu, pour un démarrage des travaux début 2010.

Cette construction de plusieurs millions d'euros, imposée par les événements, pèsera lourdement sur les finances communales, l'État aidant très peu cette catégorie d'équipement. Il faudra de plus réinstaller pendant deux ans les classes – et vraisemblablement la restauration – dans des bâtiments modulaires à proximité de l'école actuelle, qui généreront un coût conséquent pour le budget communal.

Lors de la séance du conseil municipal du 6 mars, les élus ont examiné le budget 2009 de la commune, qui est le premier prenant en compte l'indispensable relogement des classes et les travaux de la nouvelle école. Il s'appuie également sur le débat d'orientations budgétaires de février 2009 qui, à partir d'une analyse prospective sur 6 ans, met en évidence la nécessité pour la commune de trouver des ressources supplémentaires pour assurer le remboursement des annuités d'emprunts finançant l'école et les coûts annexes.

De ce fait, le budget 2009 est un budget d'anticipation lié à l'école qui prévoit un effort contenu de la fiscalité de 2,5 %, faisant ainsi le choix d'une progression fiscale annuelle maîtrisée et modérée étalée sur plusieurs années.

Ce budget permet de commencer à dégager les moyens indispensables à la réalisation de l'école, dans l'intérêt des enfants, des familles et des enseignants. Il a été approuvé par les 24 conseillers municipaux majoritaires, qui ont su s'engager dans une décision de gestion inscrite dans la durée, apportant ainsi la preuve d'une capacité d'anticipation que tout un chacun attend de ses élus. ●

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



> p. 2



> p. 3

> p. 4



S O M M A I R E

> Conseil municipalPAGE 2

> Budget 2009
Les infos de l'agglomération
Questions d'environnementPAGE 3

> Vie locale
Fête des classes
La soupe en chansons
Journée de la Déportation
Jumelage Saint-Denis / Schutterwald
Open Bresse 2009
Cap sur les vacancesPAGE 4

Petite enfance Bienvenue chez Bout'chou

Accueil collectif, occasionnel ou régulier, assistantes maternelles : la commune et le pôle petite enfance proposent un choix de modes de garde adapté aux besoins des familles. Avec un credo : le respect et l'épanouissement de l'enfant.

De 10 semaines à 17 mois, ce sont les Pit-chouns ; jusqu'à 6 ans, les Petits loups. Le pôle petite enfance les accueille du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30, au gré des familles : accueil occasionnel (halte-garderie) ou régulier (crèche). Capacité : 36 places (+ 4 le matin), dont 3 réservées par une convention aux enfants de Buellas et Montcet. Autres services du pôle : la crèche familiale, qui peut accueillir 12 enfants au domicile de 4 assistantes maternelles, l'accueil périscolaire pour les enfants de l'école maternelle du Village, et le relais assistantes maternelles.

En 2008, plus de 170 familles ont utilisé ce pôle créé par la commune et géré par l'association Bout'chou.

> Développer la curiosité de l'enfant

« L'important, c'est que l'enfant s'épa-

nouisse, s'autonomise, qu'il développe sa curiosité » souligne Michelle Lhomme, auxiliaire de puériculture. Jeux d'intérieur et d'extérieur, activités manuelles, chant, musique, rendez-vous à la salle de motricité, au gymnase, à la bibliothèque, sorties... Adaptées à l'âge et au rythme des enfants, les activités sont variées. « Des activités d'éveil et non d'apprentissage », rappelle Sonia Tortorolo, responsable de l'accueil collectif. Pour chaque enfant, les faits de la journée sont consignés dans le « cahier de liaison » remis aux parents, qui à leur tour peuvent y noter leurs indications.

Avec ses grandes baies vitrées – bientôt équipées de stores –, le pôle est ouvert sur l'extérieur. Au sens propre comme au sens figuré : « On travaille en partenariat



Des activités variées rythment la vie de l'enfant. Le vendredi après-midi, les tout-petits découvrent la musique avec Thibaut Larue.

avec les associations. Les enfants ont participé au carnaval avec Pyramide. Ils sont allés à la Chènevrière partager un goûter avec les personnes âgées. Chaque année, le comité de fleurissement anime un atelier jardinage. En juin, les grands visitent l'école où ils iront à la rentrée » confirme Véronique Herbreteau, directrice.

> Professionnalisme et bénévolat

Enfants et parents apprécient. « Quand un enfant arrive avec le sourire, ça parle tout seul ! L'accueil est convivial » note Anne-Charlotte Jeanvoine, mère de famille et présidente de l'association. L'objectif de 70 % de « remplissage » du pôle fixé par la CAF, dans le cadre du contrat enfance jeunesse, est largement atteint : 87 % en 2008. « Le taux de fréquentation est lié à la qualité de l'accueil et au professionnalisme de l'équipe, et au fait que les parents participent vraiment à l'association » précise Fabienne Le Page, adjointe au maire et membre du conseil d'administration de Bout'chou. Un CA qui compte parmi ses membres 13 parents, qui s'investissent activement et bénévolement dans l'association.

Côté professionnels, le pôle emploie 19 salariés (dont les 4 assistantes maternelles de la crèche familiale). Un nouveau poste d'éducateur de jeunes enfants est en cours de création, afin de soutenir et coordonner l'équipe pédagogique. ●

Tel. 04 74 24 39 93
<http://creche-boutchou.over-blog.com>



Rencontre autour d'une « crêpes party ».

> Au relais assistantes maternelles

« Le relais n'est pas un mode de garde mais un lieu d'accueil et d'information » explique Véronique Girard, responsable du RAM et de la crèche familiale. Les familles trouvent au relais la liste des « nounous », des infos sur les modes de garde, la fonction d'employeur... et les assistantes maternelles des infos pratiques sur leur métier. Permanence lundi et

vendredi, de 9 à 12 h, le jeudi de 17 à 19 h sur rendez-vous. Le service est gratuit. 62 assistantes maternelles exercent sur Saint-Denis, 18 à Buellas et 3 à Montcet. C'est aussi un lieu d'échange, de rencontre et d'animation. Le mardi et jeudi matin, les « temps collectifs » invitent assistantes maternelles et enfants à se retrouver autour d'activités diverses.

Là aussi, le partenariat est de mise, y compris avec les autres relais du secteur. Et là aussi, ce qui compte avant tout, c'est l'épanouissement de l'enfant.

Expression du groupe Minoritaire

NON au budget 2009 !

Nous, élus de la minorité, avons choisi de voter contre le budget général pour les raisons suivantes :

- Dans un contexte de crise économique, comment justifier une hausse des taxes foncières et d'habitation de 2,5 % (recettes supplémentaires de 45 000 €) malgré un résultat 2008 excédentaire de 438 344,06 € ?

De plus, cette hausse vient s'ajouter à l'augmentation de 15 % des taxes du Département.

- Aucun plan d'investissement pluriannuel pour la réfection de la voirie malgré une dégradation régulière des chemins, des rues de notre commune.

- Des acquisitions foncières insuffisantes pour la création de futures infrastructures.

Nous marquons par ce vote notre opposition aux choix budgétaires de la majorité municipale.

Annie Réty, tél. 0663427690

Bruno Marvie, tél. 0474214318

Véronique Herbreteau, tél. 0474216011



> SÉANCES des 22 JANVIER et 6 MARS

■ Échos du conseil

- **Nouveau pôle scolaire :** les cabinets d'architectes Séverin Perreaut (Saint-Denis-lès-Bourg), Bel Air (Bourg-en-Bresse) et Tectoniques (Lyon) ont été retenus en première sélection, parmi 67 candidatures acceptées sur les 73 reçues dans les délais, pour le concours de maîtrise d'œuvre de la rénovation du pôle scolaire. Fin mai-début juin, le jury désignera l'architecte définitivement retenu.

- **Sport cycliste :** Saint-Denis sera ville-étape du Tour de l'Ain le dimanche 9 août 2009, avec le soutien de Bourg-en-Bresse agglomération.



- **Travaux :** le conseil municipal a accepté les conventions de mandat avec le SIEA*. La charge résiduelle de la commune s'élève à 17 474 € pour les travaux d'éclairage public rue Pascal et chemin de Chalandré, 83 000 € et 187 125 € pour la mise en souterrain, avenue de Trévoux, du réseau de télécommunications et du réseau basse tension.

* Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain

- **Tri sélectif :** la commune participera à hauteur de 10 000 € pour l'installation par Bourg-en-Bresse agglomération d'un point de tri sélectif enterré au carrefour de Chalandré.

- **Avances sur subventions :** afin de faciliter la trésorerie des associations, le conseil municipal a voté des avances de subvention pour Bout'chou (20 000 €), Pyramide (10 000 €), les Amis du marché (1 500 €), pour l'organisation de la soirée *Au temps des châteaux-forts*. En outre, la commune remboursera 438 € à Roc'altitude pour les aménagements réalisés au gymnase pour l'escalade.

■ Code des marchés publics

Les seuils financiers ont été modifiés :

- procédure adaptée : 20 000 € HT (au lieu de 4 000 €)
- procédure formalisée pour les marchés de travaux : 5,150 M€ HT (au lieu de 0,206 M€)
- la double enveloppe pour la remise des offres lors des appels d'offres ouverts est supprimée.

> État civil

NAISSANCES : Tigane Gunia (25/01), Mathieu Burtin (04/02), Zoé Ryzer (06/02), Bastien Reverand (13/03).

DÉCÈS : Fatima Bahloul (01/01), Rémi Jacquet (08/01), Arlette Dufrenoy épouse Dresin (04/02), Louis Sorgues (10/02), Henri Goujon (17/02), Simone Ballu veuve Pervis (25/02).

en Bref...

■ Journée de la femme

Le 19 mars, la commune invitait à une soirée « Des femmes et des mots », ouverte à toutes et tous. Au programme de cette rencontre animée par des intervenants des « Notes et des mots » : des informations, échanges et témoignages sur les modes de garde des enfants (avec Françoise Comte, de la CAF), le choix d'un métier dit masculin, l'action de l'Épicerie solidaire, l'engagement citoyen, professionnel, social et familial.

■ Plan local d'urbanisme



Le PLU définit les zones constructibles, industrielles, agricoles...

Après trois ans de préparation, le PLU (plan local d'urbanisme), approuvé par le préfet, est applicable depuis janvier 2009. Il remplace l'ancien POS (plan d'occupation des sols), en conformité avec les nouvelles réglementations. Actualisant les règles d'urbanisme, il est en harmonie avec les grands axes du SCOT* Bourg Bresse Revermont : limitation des surfaces constructibles, respect des principes du développement durable, développement des transports urbains collectifs...

* Schéma de cohérence territoriale

■ De nouvelles activités au collège



Créée à la rentrée 2007 avec le SDIS*, la section JSP initie les élèves aux techniques de secours et lutte contre l'incendie, avec cours théoriques et exercices pratiques. Ils s'y engagent pour 3 ans, de la 5^e à la 3^e.

Depuis la rentrée 2008, le collège de Saint-Denis propose aux élèves, dans le cadre de l'accompagnement éducatif gratuit, diverses activités après la classe. Animées par des professeurs ou assistants d'éducation, volontaires et rémunérés, elles se déroulent en petits groupes, les lundis, mardis ou jeudis, en fin d'après-midi. 61 élèves ont choisi l'aide aux devoirs, 41 l'atelier informatique qui les aidera à valider leur B2I (brevet informatique et internet), 12 s'initient au théâtre, 9 à la vidéo en partenariat avec Pyramide, 9 font le « tour du monde » (recherche documentaire sur les pays et civilisations). Les élèves de 3^e peuvent aussi se former aux gestes de premiers secours civils et se préparer au brevet. Le vendredi après-midi, la fréquente venue des « soldats du feu » au collège n'est liée ni à la sécurité ni à l'accompagnement éducatif mais à la section JSP (jeunes sapeurs-pompiers).

* Service départemental d'incendie et de secours

■ Pôle socio-culturel : aider les projets des habitants



Les travaux du pôle socioculturel touchent à leur fin.

La construction du pôle socioculturel et de la bibliothèque municipale suit son cours. L'équipement devrait être livré cet été.

Une quarantaine d'habitants s'impliquent dans la vie de l'association. La commission Communication prépare les nouveaux logo et journal du pôle. La commission Accompagnement de projets est à l'écoute de toute personne, jeune ou adulte, pour l'aider à réaliser une initiative culturelle, sportive, sociale... Exemple : le groupe « mémoire de l'école du village ». La commission Animation locale organisera, début septembre, un premier « salon des associations ».

Les ateliers multimédia animés par des bénévoles, réservés auparavant aux personnes âgées, s'ouvrent désormais à tous. Dès septembre, un éventail de thèmes sera proposé : initiation, traitement de texte, tableur, création d'un blog, etc. Les inscriptions sont ouvertes.

Tél. 04 74 24 45 50

<http://pole-socio-culturel.over-blog.com>



Dans la salle du conseil, avec le député Xavier Breton.

■ Conseil municipal d'enfants : dans les coulisses de l'Assemblée nationale

Le voyage de deux jours des jeunes élus à Paris se prépare activement. Mercredi 25 février, dans la salle du conseil municipal, ils ont rencontré Xavier Breton, député de l'Ain, qui les accueillera pour la visite de l'Assemblée nationale le 7 avril. Durant plus d'une heure, il a répondu aux nombreuses questions des enfants parmi lesquelles : quel est le rôle d'un député ? À quel âge peut-on l'être ? Est-ce un travail difficile ? Quel est le salaire ? Comment vote-t-on une loi ? En a-t-il déjà pro-

posé ? A-t-il rencontré le président de la République et les ministres ?

Le mercredi suivant, ils ont peaufiné leur programme de découverte de la capitale, avec notamment à l'agenda du 8 avril la visite de la Cité des sciences.

Au programme aussi des actions de l'année : la rédaction du Petit Citoyen dont le dernier numéro vient de sortir, la réflexion sur l'aménagement du Pré Joli, une rencontre avec le comité de jumelage Saint-Denis - Redea, la participation au nettoyage de printemps du 21 mars...

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



Investir pour offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

BIENVENUE AUX HAIES BOCAGÈRES



Les haies sont les bienvenues dans les champs mais aussi dans les lotissements.

Précieux éléments du paysage bressan, les haies bocagères permettent de limiter l'érosion et les effets du vent, de séparer les parcelles, de stabiliser les berges des cours d'eau, de préserver la biodiversité de la faune et de la flore. Or, ces dernières décennies, elles sont plutôt en voie de disparition, en raison notamment des remembrements des terres agricoles. Aujourd'hui, l'État et l'Europe apportent des aides afin de favoriser leur réimplantation dans le cadre de la protection de l'environnement.

La commune de Saint-Denis, ainsi que Buellas, Saint-Rémy et Montcet, préparent un dossier de plantation de haies bocagères, dans le cadre de l'appel à projets de la région Rhône-Alpes. Dans un premier temps, seul le domaine public sera concerné.

La main verte

Petit conseil pour vos propres haies : une haie aux essences variées est plus résistante aux maladies qu'une haie uniforme et plus agréable car elle offre de multiples couleurs, fruits et fleurs, au fil des saisons.

À bonne distance

L'article 671 du code civil impose des limites de distance de plantation par rapport à la ligne séparative de deux propriétés : 2 m pour des plantations de plus de 2 m de haut, 50 cm pour les autres.

ATTENTION À L'AMBROISIE

Plante dont le pollen est particulièrement allergisant, l'ambrosie provoque rhinites, conjonctivites, asthme, urticaire, eczéma, laryngites. 6 à 12 % de la population y est allergique. Attention donc, de mi-août à octobre ! Très envahissante, l'ambrosie se plaît en Rhône-Alpes, sur les terres à l'abandon, les remblais de chantier, dans



L'ambrosie a des feuilles minces et très découpées. Sa hauteur va de 20 cm à 2 m.

les cultures, les lotissements... Pour éviter tout risque, elle doit être arrachée (avec des gants) dès maintenant, avant sa floraison. Chaque propriétaire de terrain est responsable de cet arrachage. Pour en savoir plus : www.ambrosie.info www.pollens.fr

Budget D'un investissement à l'autre



Les derniers travaux du pôle socioculturel s'inscrivent au budget 2009. Autre chantier important à venir : l'école du Village.

Voté le 6 mars, le budget primitif 2009 prévoit une hausse des dépenses, liée notamment à la rénovation du groupe scolaire et à l'évolution des frais de personnel.

En 2008, le montant total des investissements opérationnels de la commune s'élève à 2 M €, dont 1,5 M € consacrés au développement de nouveaux équipements, pour plus de services à la population : aide à la réalisation de la petite unité de vie, aménagement du quartier de la Viole, construction du pôle socioculturel, de la salle de réunion jouxtant la chaufferie bois. Autres grands axes d'investissement : le maintien du patrimoine (routes, bâtiments...) et les études préparatoires aux grands projets d'aménagement (rénovation du pôle scolaire, AEU* de la Viole...).

Ces investissements ont été financés essentiellement par les ressources propres de la commune (1,22 M€) et les subventions et aides (0,77 €). « La commune n'a pas eu recours à l'emprunt » souligne le maire, Jacques Nallet.

* Approche environnementale de l'urbanisme

Une bonne épargne de gestion

Côté fonctionnement, les recettes et dépenses réelles, en légère progression par rapport à 2007, se sont élevées respectivement à 3,880 M € et 2,610 M €. D'où une épargne de gestion de 1,270 M € (1,260 M € en 2007), qui permet de couvrir les remboursements d'annuités d'emprunt (0,690 M € en 2008) et offre une bonne capacité d'autofinancement des investissements (0,590 M €).

Préparer les exercices à venir

Voté le 6 mars, le budget général primitif 2009 est logiquement en hausse : la section fonctionnement intègre déjà les grands projets des exercices à venir tels que la reconstruction du groupe scolaire et la réorganisation des moyens humains. Il n'oublie pas les équipements nouveaux tels que la bibliothèque, le pôle socioculturel et la chaufferie bois.

Côté dépenses, seront notamment en baisse la consommation de gaz sur les équi-

pements raccordés à la chaufferie bois et les frais financiers. Seront en hausse celles liées au pôle socioculturel (assurance, subvention au centre social), à l'installation de classes modulaires durant les travaux de rénovation de l'école du Village, aux frais de personnel avec la création d'un poste d'adjoint au directeur général des services et la volonté d'anticiper les départs à la retraite des agents.

Une politique de fiscalité adaptée

Côté recettes, la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'État, la prestation centre social de la CAF et les produits fiscaux augmenteront. Les taux des taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti, sont revalorisés de 2,5 %. Une politique de fiscalité modérée qui permet d'équilibrer le budget en préparant avec détermination la rénovation de l'école.

	2008	2009
Taxe d'habitation	10,18 %	10,43 %
Foncier bâti	17,22 %	17,65 %
Foncier non bâti	35 %	35,88 %

3,8 M€ d'investissements en prévision

Les dépenses opérationnelles d'investissement prévues s'élèvent à 3,8 M € et concernent l'école du Village, les derniers travaux du pôle socioculturel, la voirie, l'extension de la salle des fêtes afin de créer un local de rangement, des études notamment pour l'amélioration des abords de la rue Pascal et l'aménagement du presbytère. Ces investissements seront financés pour un tiers par les ressources propres de la commune, un tiers par les subventions et dotations, un tiers par le recours à l'emprunt. ●

Taux de fiscalité des communes du canton en 2008

	Buellas	Montcet	Polliat	Saint-Denis	Vandeins	Viriat
Taxe d'habitation	13,24 %	13,57 %	11,44 %	10,18 %	13,15 %	13,37 %
Foncier bâti	16,74 %	17,85 %	14,12 %	17,22 %	14,13 %	15,04 %
Foncier non bâti	38,90 %	53,49 %	41,27 %	35,00 %	45,98 %	41,35 %

Les infos de Bourg-en-Bresse Agglomération

www.agglo-bourgenbresse.fr



Au Conservatoire de Bourg-en-Bresse.

Musique pour tous

Effectif au 1^{er} avril 2009, le transfert de la compétence Enseignement musical se traduit par la fusion du conservatoire de Bourg-en-Bresse et de l'école de musique de Péronnas, désormais gérés par la communauté d'agglomération,

et leur ouverture aux habitants des 15 communes. Il prévoit aussi la mise en place d'un éveil musical pour toutes les écoles primaires et le soutien aux

associations menant des actions favorisant la formation et la pratique collective.

SCOT*

Bourg-en-Bresse agglomération continue d'examiner la conformité des plans d'urbanisme communaux aux orientations du SCOT Bourg Bresse Revermont*. D'ici 2010, tous les PLU doivent être harmonisés avec les grandes lignes de ce schéma qui fixe des objectifs en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Concernant le tracé de la future ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône, Bourg-en-Bresse agglomération soutient la démarche de propositions faites à Réseau ferré de France (RFF). Une étude a été confiée à un bureau spécialisé. ●

www.scot-bbr01.fr

* Schéma de cohérence territoriale, réunissant Bourg-en-Bresse agglomération, 5 communautés de communes et 9 communes, soit au total 68 communes regroupant 110 000 habitants.

Les dates à retenir

> LIVRE

• Club lecteurs

Judi 23 avril à 20 h 15, le club lecteurs proposé par la bibliothèque, ouvert à tous, invite à partager ses coups de cœur pour un livre ou un auteur. Entrée libre.

Tél. 04 74 24 45 43

> MARCHÉS



Tout pour avoir la main verte.

• Marché aux plants

Organisé par le comité de fleurissement et l'association des amis du marché, le **dimanche 17 mai, de 8 h 30 à 13 h 30**, il offrira comme chaque année un vaste choix de végétaux (plantes, arbustes, légumes...), assorti de conseils de jardinage.

> ANIMATIONS

• La fièvre du samedi soir

Samedi 18 avril, le comité des fêtes organise une soirée dansante La fièvre du samedi soir, animée par Christian Richard et ses chanteuses. Tarif : 9 € sur réservation (permanences les 11 et 18 avril, de 9 à 12 h, à la salle des fêtes), 10 € à l'entrée le samedi soir.

Tél. 04 74 21 30 19

ou 04 74 32 02 56

• Théâtre et gala



Les comédiens de l'ACS.

La section théâtre de l'ACS jouera la pièce Dieu merci on ne meurt qu'une fois **samedi 4 avril**. Les **15 et 16 mai**, les ateliers se produiront lors du gala culturel de l'association. Entrée libre, à **20 h 30**, à la salle des fêtes.

> NATURE

• Sortie accrobranches

L'ACS propose une sortie randonnée et accrobranches, avec possibilité de chasse au trésor pour les 8/12 ans, à Hauteville, **dimanche 26 avril**. Départ en car à **8 h 30**, au gymnase. Inscriptions avant le 4 avril.

www.acs-st-denis.fr/gd

> MUSIQUE

• Caraïbes et jazz

Accords Musique invite à deux concerts gratuits, à la salle des fêtes : musique des Caraïbes **dimanche 5 avril, à 16 h** (en partenariat avec la commune), et jazz manouche **lundi 6, à 18 h 30**, en final du stage animé par Sébastien Félix.

http://accordsmusique.moon-fruit.fr

> JEUX

• Questions pour un champion

Samedi 13 juin, à 18 h, à la salle du foyer, les clubs « Questions pour un champion » de l'Ain sont attendus pour un tournoi amical.

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



Temps fort du défilé : le char des 40 ans.

> Fête des classes Un défilé haut en couleurs

Dimanche 8 février, 216 Sandeniens, de 10 à 90 ans, ont joyeusement respecté la tradition de la fête des classes. Après le défilé conduit par la Lyre fraternelle de Polliat et les Cornemuses celtiques de Saint-Denis, 310 convives avaient rendez-vous à la salle des fêtes pour le banquet organisé par les 40 ans, précédé de l'apéritif servi par les 39 ans. Les 90 ans, Jeanne Bessy et Léon Wunschel, ont rapidement investi la piste de danse. Cette belle journée n'a pas fait oublier la disparition tragique en 2008 d'Axel Jover, né en

1989. Ses conscrits et une délégation des 18 et 19 ans, accompagnés du maire, ont déposé une gerbe de fleurs au cimetière. Le lendemain, les 40 ans ont rendu visite à Marie-Augustine Charnay, centenaire, au Bon Repos à Bourg-en-Bresse. Concoctée par les 19 ans, la journée des matefaims a réuni de nombreux invités. Merci aux jeunes qui se sont engagés à être des « capitaines de soirée » et donc à ne pas boire d'alcool ce soir-là afin de conduire et ramener leurs amis en toute sécurité. ●

Journée du souvenir de la Déportation

Depuis trois ans, les communes de Saint-Denis, Buellas, Montcet, Polliat et Vandains, avec les associations d'anciens combattants, s'unissent pour célébrer ensemble la journée du souvenir de la Déportation. Après Saint-Denis en 2007

et Buellas en 2008, la cérémonie se déroulera cette année à Montcet, au monument aux morts, le dimanche 26 avril, à 11 h. Toute la population est invitée à se rendre à cette célébration en hommage aux victimes.

La soupe en chansons

Le 30 janvier, les habitants de la rue Prévert se sont joints aux résidents de la Chènevrière pour une première et conviviale « fête des voisins ». Chacun avait apporté une soupe maison. Au fil de la soirée animée par Dominique Prevel, les 45 convives ont partagé aussi le plaisir de chanter. L'activité chorale bimensuelle connaît d'ailleurs un franc succès.

Le 19 février, la Petite unité de vie accueillait plus d'une vingtaine de personnes pour la

conférence *Gérer son stress après 60 ans* organisée avec le CLIC* et suivie d'un atelier d'initiation à la sophrologie. Un atelier sur la prévention des chutes est en projet. Depuis décembre, la gym douce est au programme deux fois par mois. Nouveau également, un atelier « souvenirs ». ●

* Centre local d'information et de coordination gérontologiques

Du côté des associations

> Cap sur les vacances



Aux Lud'Olympiques 2008.

Au centre de loisirs Sataplu de Pyramide, le passeport « glisse et glace » des vacances de février a suscité l'engouement des enfants.

Pour les vacances de printemps, du 6 au 17 avril, le passeport détente invitera les 10/14 ans à diverses activités telles que l'escalade et l'équitation. Avec la Ludothèque de Bourg et les Francas de l'Ain, les 6-9 ans relèveront le défi des grands jeux coopératifs. Pour les moins de 6 ans, la thématique s'articulera autour de « Dans le ciel il y a... » et « Dans mon coffre il y a... ».

Les vacances s'achèveront par le temps fort et multisports des Lud'Olympiques de Saint-Denis, auxquels sont attendus plus de 300 enfants des centres de loisirs de la commune, de Châtillon-sur-Chalaronne et de Bourg (Les Venues et Cloé).

Jeux et découvertes sont également au programme des mercredis de printemps. Le 17 juin, la fête de la musique, organisée en collaboration avec les centres de Bourg et avec la participation de Titou l'homme-orchestre, vibrera au son des instruments et des sons de la forêt.

Les vacances d'été offriront ensuite une riche

programmation : semaines à thème, séjours courts, multi-activités à Thoisse, Montrevel et Chambod, eaux vives à Sault-Brenaz, péniche... avec deux nouveautés : un séjour itinérant vélo pour les 10/14 ans et une visite au Futuroscope en projet. Les inscriptions débiteront dès le jeudi 14 mai pour les adhérents de Pyramide et les personnes résidant à Saint-Denis. ●

Tél. 04 74 24 22 71 - http://sataplu.zeblog.com

> Open Bresse 2009

Les 21 et 22 février, le 2^e Open Bresse organisé par le Saint-Denis Dojo a attiré 130 judokas venus d'Espagne, de Suisse, Ile-de-France, Alsace, Bourgogne, Dauphiné, Savoie, Auvergne et Lyonnais. Le tournoi international a offert au nombreux public un spectacle de haut niveau, avec la présence notamment du champion d'Espagne cadets et de clubs importants tels que Dijon, La Motte-Servolex, Romans et Argenteuil. Prochain rendez-vous en 2010. ●



Le stage international animé par Jérôme Guyot, ancien élève du Saint-Denis Dojo et champion de France 1^{re} division, et Serge Dyot, 6^e dan, proposé les jeudi et vendredi précédant le tournoi, a attiré environ 80 judokas par séance.

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directrice de la publication: Chantal Jasserand-Bonneau – Rédaction et mise en page: M&G Éditions/Chorégraphique (Bourg-en-Bresse) – Impression: Imprimerie Multitude – Crédits photographiques: Chorégraphique, mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny, Cyclisme organisation. Distribution: Ainterjob. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

■ Rendez-vous avec Schutterwald

De nombreux rendez-vous sont lancés par le comité de jumelage Saint-Denis / Schutterwald en 2009.

– Dimanche 26 avril, au marché, le comité proposera des spécialités allemandes (charcuterie, bière, vin, viennoiserie). À découvrir aussi : dégustation de brochettes Stockbrotbraten (cuisson de pain sur morceau de bois).

– Du 4 au 9 mai, diverses animations rythmeront une Semaine de l'Europe, notamment en direction des enfants et des jeunes, au collège et avec Pyramide : interventions de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), repas à thème... Une exposition sur les échanges avec Redea et Schutterwald est en préparation.

– Vendredi 26 juin, les habitants, associations et entreprises de Saint-Denis pourront participer au traditionnel marathon des entreprises de Schutterwald.

– Samedi 17 octobre, la chorale de gospel de Schutterwald se produira en concert à l'église de Saint-Denis.

– Le 14 novembre, une soirée des jumelages, avec repas allemand-roumain et animations festives, est au programme.

– Le 28 novembre, le comité fera découvrir les délices bressans et les traditions culinaires françaises de fin d'année sur le marché de Noël de Schutterwald. ●

Tél. 04 74 24 27 32



Au marché des produits allemands 2008 à Saint-Denis.

Les rendez-vous

AVRIL

- **Samedi 4** : café-théâtre de l'ACS.
- **Dimanche 5** : marché de printemps ; concert Caraïbes d'Accords Musique.
- **Lundi 6** : stage de jazz manouche d'Accords Musique suivi d'un concert.
- **Samedi 18** : bal du comité des fêtes.
- **Dimanche 19** : expo-vente du club Amitié Rencontre.
- **Judi 23** : club lecteurs à la bibliothèque.
- **Dimanche 26** : marché des produits allemands.

MAI

- **Vendredi 8** : commémoration du 8 Mai 1945.
- **Mardi 12** : don du sang.
- **Vendredi 15 / samedi 16** : gala culturel de l'ACS.
- **Dimanche 17** : marché aux plants.
- **Mardi 26** : AG de Bout'chou.
- **Samedi 30** : challenge de la Boule joyeuse ; tournoi jeunes de l'Olympique Saint-Denis.

JUIN

- **Samedi 13** : gala sportif de l'ACS ; tournoi départemental Questions pour un champion.
- **Samedi 13/dimanche 14** : championnat de l'Ain de boules (jeunes).
- **Samedi 20** : coupe d'été du Saint-Denis Dojo.
- **Dimanche 28** : finale du tournoi de tennis.